

## DANS CETTE ÉDITION...

- Déterminer si une espèce est en péril ou non : comment fait-on ?
- L'équipe de rétablissement sur les cyprins et petits percidés, c'est quoi ?
- Le plan de protection de la zone Covey Hill / Rivière des Anglais : maintenant disponible sur notre site Internet !
- Ambioterra participe à une rencontre pour protéger la rainette faux-grillon de l'Ouest
- Services-conseils gratuits pour protéger le patrimoine naturel de votre propriété : contactez-nous !
- Nouvelles environnementales

PHOTO: AMBIOTERRA



TORTUE SERPENTINE  
(ADULTE)

## BULLETIN 2016 VOLUME 7 : NO 3



TORTUE SERPENTINE  
(JUVÉNILE)

PHOTO: ALEXANDRE ROSE

## Déterminer si une espèce est en péril ou non : COMMENT FAIT-ON ?

Au niveau fédéral, la désignation est faite par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Ce comité d'experts indépendant est chargé d'évaluer et de désigner si une espèce est disparue du pays, en voie de disparition, menacée, préoccupante ou non en péril.

Pour faire cette évaluation, le COSEPAC travaille à partir des meilleures données biologiques disponibles: état, tendances et dangers qui menacent les populations et leurs habitats. Les connaissances des collectivités locales et le savoir traditionnel autochtone sont aussi mobilisés. Les critères

d'évaluation utilisés reposent sur des normes internationales.

Au niveau provincial, la désignation est faite par deux Comités aviseurs responsables de la désignation des espèces menacées ou vulnérables d'une part floristiques et d'autre part fauniques.

Ces comités aviseurs se basent sur les informations fournies entre autres par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) pour établir le statut d'une espèce.

Ces deux comités découlent de la *Politique sur les espèces menacées ou vulnérables*, qui est elle-même une politique de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*.



## »» LE PLAN DE PROTECTION DE LA ZONE COVEY HILL / RIVIÈRE DES ANGLAIS...

**MAINTENANT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET !**

Ambioterra a débuté le projet de protection des habitats fauniques et floristiques du bassin versant de la rivière des Anglais en 2009. Ce projet écosystémique a permis d'accompagner gratuitement jusqu'à maintenant 65 propriétaires dont les terrains couvrent 2098 ha du bassin versant. Comme ce bassin versant est vaste (542 km<sup>2</sup>), nous rédigeons des plans de conservation par secteur afin de mieux cibler nos efforts de protection des milieux naturels. Pour 2015-2016, le plan de protection produit est celui pour une des zones les plus riches en biodiversité du bassin versant: celle située entre la section du mont Covey Hill et la rivière des Anglais et les ruisseaux Robson et Allen. Ambioterra appelle ce secteur la zone Covey-Hill / rivière des Anglais. Le plan de protection est maintenant disponible sur notre site Internet. Consultez-le en grand nombre en consultant l'hyperlien suivant:

[www.ambioterra.org/wp-content/uploads/2016/01/Plan-de-protection-CoveyHill\\_RDA\\_AMBIO.pdf](http://www.ambioterra.org/wp-content/uploads/2016/01/Plan-de-protection-CoveyHill_RDA_AMBIO.pdf)



PHOTO: INATURALIST.ORG © MARIE PERDIGAS  
**BROCHET VERMICULÉ**

## »» L'ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT SUR LES CYPRINS ET PETITS PERCIDÉS... C'EST QUOI ?

Une équipe de rétablissement est un groupe qui travaille au rétablissement d'une ou de plusieurs espèces menacées ou en voie de disparition. Ce groupe est aussi responsable de l'élaboration du plan de rétablissement de cette espèce.

Ainsi, l'équipe de rétablissement sur les cyprins et petits percidés (ERCPP) œuvre au rétablissement des espèces de poissons suivantes: fouille-roche gris, dard de sable, méné d'herbe et brochet vermiculé. L'ERCPP est formée de biologistes provenant de différents représentants de la société civile (ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pêches et Océans Canada, Hydro-Québec et groupes environnementaux) et Ambioterra en est membre depuis 2010.

Ambioterra via son projet de protection du fouille-roche gris et sa participation au sein de l'ERCPP depuis 2010 a contribué à ce que notamment deux rivières de la MRC du Haut-Saint-Laurent soi-

PHOTO: AMBIOTERRA



**MÉNÉ D'HERBE**

ent considérées comme des habitats essentiels (HE) (voir encadré) du fouille-roche gris. En janvier dernier, Ambioterra a également participé à la consultation publique de Pêches et Océans Canada sur le plan de gestion du méné d'herbe. Soulignons que lors de la dernière rencontre de l'ERCPP de novembre 2015, Pêches et Océans Canada a annoncé une bonne nouvelle! En effet, des spécimens de brochet vermiculé ont été capturés en 2014 dans 8 cours d'eau de la rive sud du lac Saint-François, alors qu'aucun spécimen n'avait été observé au Québec depuis 1988! Finalement, pour 2016-2017, les efforts de rétablissement de l'ERCPP se concentreront à trouver d'autres habitats fréquentés par le dard de sable.

**L'HABITAT ESSENTIEL POUR LES ESPÈCES AQUATIQUES DÉSIGNÉES EST DÉFINI PAR LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL COMME L'HABITAT NÉCESSAIRE À LEUR SURVIE OU À LEUR RÉTABLISSEMENT: FRAYÈRES, AIRES D'ALEVINAGE, ROUTES MIGRATOIRES ET AUTRES ENDROITS QUI SONT CRUCIAUX POUR LEUR SURVIE.**

## »» AMBIOTERRA PARTICIPE À UNE RENCONTRE POUR PROTÉGER LA RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST

**Le 8 décembre dernier, l'équipe d'Ambioterra s'est réjoui de l'annonce de la ministre fédérale de l'Environnement et des Changements climatiques à l'effet qu'elle recommandera un décret d'urgence pour assurer la protection de la rainette faux-grillon de l'Ouest dans le Bois de la Commune à La Prairie.**

Deux groupes écologistes ont travaillé fort pour en arriver là! En effet, Nature Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement ont dû entreprendre une longue bataille juridique en Cour fédérale et en Cour supérieure du Québec. Suite à la déclaration de décembre, Environnement et Changement climatique Canada (ECC) a convié des ONG à une rencontre. Ambioterra y était invité! ECC a pu alors répondre à nos questions

portant sur les informations utilisées par la ministre pour prendre sa décision. Nous avons aussi pu discuter de la nature d'un décret d'urgence et des prochaines étapes dans le dossier. La balle est donc maintenant dans le camp du conseil des ministres pour l'adoption du décret d'urgence. L'habitat de la rainette ne bénéficie d'aucune protection légale tant que le décret n'est pas formellement adopté. À suivre...



**RAINETTE FAUX-GRILLON  
DE L'OUEST**

PHOTO: SYLVAIN CASTONGUAY



**SERVICES-CONSEILS  
GRATUITS POUR  
PROTÉGER LE  
PATRIMOINE NATUREL  
DE VOTRE PROPRIÉTÉ :  
CONTACTEZ-NOUS !**

Si la protection des milieux naturels de votre propriété vous intéresse et que votre terrain fait partie des bassins versants des rivières des Anglais, Trout et Châteauguay, sachez que vous pourriez avoir droit à une évaluation environnementale gratuite. Cette évaluation comprend un inventaire qualitatif des espèces animales et végétales, un diagnostic de la santé de vos milieux naturels (rives, eau, forêt, milieux naturels), des recommandations sur comment les protéger et une liste des options de conservation disponibles. Nos services sont gratuits, car nos projets sont financés par divers bailleurs de fonds (Gouvernement du Canada, fondations et dons privés). Évidemment, le nombre de propriétaires que nous pourrions accompagner gratuitement cette année dépendra des fonds amassés. Contactez-nous pour en savoir plus!

# »»» NOUVELLES ENVIRONNEMENTALES

■ **UNE CONSULTATION PUBLIQUE D'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA** est en cours jusqu'au 4 mars 2016 au sujet du programme de rétablissement de trois espèces de chauves-souris. Pour participer, visitez l'adresse suivante: [http://registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default\\_f.cfm?documentID=2475](http://registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=2475)

■ **CONSULTATION SUR LE LOBBYISME** - Nous demandons que le Commissaire au Lobbyisme du Québec entende un plus grand nombre d'organisations que le Projet de Loi 56 propose d'assujettir et que la transparence du processus soit assurée en rendant les auditions publiques. Plus d'information sur: <http://bit.ly/monosblpaslobby>

■ **LE KATHRYN SPIRIT**, ce navire échoué à Beauharnois depuis 2011, risque de chavirer et de répan-

dre de l'eau contaminée au mazout directement dans le lac St-Louis. La députée fédérale Anne Minh-Thu Quach demande à Transport Canada de remorquer le bateau hors du lac St-Louis. Plusieurs pétitions circulent déjà et une pétition électronique sera bientôt en ligne à cet effet à cette adresse: <https://petitions.parl.gc.ca/fr/Home/Index>. Pour en savoir plus: [www.infosuroit.com/kathryn-spirit-un-desastre-imminent-dans-le-lac-st-louis](http://www.infosuroit.com/kathryn-spirit-un-desastre-imminent-dans-le-lac-st-louis)



**KATHRYN SPIRIT**



**BERCE DU CAUCASE**

■ L'équipe d'Ambioterra a découvert cet automne la présence à Elgin d'une **PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE: LA BERCE DU CAUCASE**. Au contact de la peau, sa sève peut brûler au deuxième degré. Lire l'article au complet (page 23): [http://www.publications-sudouest.com/livres\\_virtuels/suroit/4dec15/files/binder1.pdf](http://www.publications-sudouest.com/livres_virtuels/suroit/4dec15/files/binder1.pdf)

»»»  
**DONNEZ  
LA NATURE  
EN CADEAU...**



Le financement de nos activités de protection de la nature demande beaucoup d'efforts! Vous pouvez nous faire un don pour nous aider! À noter que lorsque vous effectuez un don de plus de 20 \$, vous recevrez un reçu vous permettant de déduire ce montant de vos revenus en effectuant votre rapport d'impôt.

Pour plus de détails :

[www.ambioterra.org/faire-un-don](http://www.ambioterra.org/faire-un-don)



**CONTACTEZ-NOUS  
POUR PLUS DE DÉTAILS:**  
624 NOTRE-DAME, BUREAU 31  
SAINT-CHRYSOSTOME, QC  
J0S 1R0  
TÉL. : 450-637-8585  
[www.ambioterra.org](http://www.ambioterra.org)

*Nous remercions chaleureusement nos donateurs et les organismes qui soutiennent nos projets sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission de protection de la biodiversité et bien entendu de la santé humaine !*

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

**Canada**

  
Fondation  
de la faune  
du Québec

**TD** La Fondation  
des amis de  
L'Environnement